

COMMUNE DE VARREDES

Nombre de membres en exercice : 19**Présents** : 17**Votants** : 18**Procès-verbal de la séance du mardi 10 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le dix décembre à 20 heures 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 03 décembre 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MESSANT Francis.

Sont présents : Francis MESSANT, Georges THERRAULT, Michèle DAOUST, Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Joana DA ROCHA ARAUJO, Sylvain GOBERT, Christine VALET, Philippe VIGNAL, Valérie CAMUS, Carole DOS SANTOS, Marlène PEYRE PRADIER, Sébastien DENIS, Estelle LANTENOIS, Océane COLIN, Jean-Marc MOREAU, Ludovic SAULNIER, Jean-Philip EIMECKE.

Représenté : Bruno NAVE par Ludovic SAULNIER

Absent : Philippe BALEMBOIS

Secrétaire de séance : Jean-Marc MOREAU

ORDRE DU JOUR :

- 1) Contrat de maintenance du système de vidéoprotection
- 2) Avis sur le plan des mobilités en Ile-de-France
- 3) Travaux d'éclairage public rue Victor Clairet et avenue des Américains
- 4) Coupure nocturne de l'éclairage public
- 5) Vente des biens sis 61 rue Victor Clairet
- 6) Récupération des subventions versées à une association
- 7) Décisions modificatives
- 8) Approbation des crédits d'investissement 2025 avant le vote du budget
- 9) Création d'un poste
- 10) Affaires diverses

Le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

1) Contrat de maintenance du système de vidéoprotection (DE 2024 44)

Monsieur le Maire explique que la garantie constructeur du système de vidéoprotection arrive à échéance et qu'il est nécessaire de souscrire un contrat de maintenance pour pallier aux pannes qui pourraient impacter le système de vidéoprotection.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le contrat de maintenance du système de vidéoprotection proposé par IBS'ON pour un coût de 3 150 € T.T.C. annuel

2) Avis sur le plan des mobilités en Ile-de-France (DE 2024 45)

Le conseil municipal doit émettre un avis sur le projet de plan des mobilités en Ile-de-France. Monsieur THERRAULT expose les grandes lignes de ce projet et présente l'avis émis par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux à ce sujet.

Monsieur le Maire propose de délibérer dans le même sens que l'intercommunalité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine l'avis émis par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux sur le projet de plan des mobilités en Ile-de-France.

3) Travaux d'éclairage public rue Victor Clairet et avenue des Américains (DE 2024 46)

Monsieur THERRAULT présente le projet réalisé par le SDESM pour le remplacement de luminaires rue Victor Clairet et avenue des Américains. Le montant des travaux est estimé à 23 210 € H.T. avec une subvention du SDESM de 6 963,00 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet et transfère au SDESM la maîtrise d'ouvrage pour les travaux concernés.

4) Coupure nocturne de l'éclairage public (DE 2024 47)

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. Il propose au conseil municipal de modifier les heures d'extinction nocturne de l'éclairage public. Actuellement, l'éclairage public est éteint de 2 à 5 heures, il est projeté de l'éteindre à partir de 0 heure. Cette délibération permettrait d'obtenir des subventions supplémentaires pour les travaux d'éclairage public. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 0 heure à 5 heures sur la totalité du territoire de la commune.

5) Vente des biens cadastrés sis 61 rue Victor Clairet (DE 2024 48)

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 6 février 2024 par laquelle le conseil municipal a adopté le principe de cession des biens sis 61 rue Victor Clairet, cadastrés section I n° 813, 815 et 860 et l'a autorisé à réaliser les démarches nécessaires à cette cession. Un acheteur s'est manifesté et a remis une proposition d'achat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition d'achat au prix de 60 000 € frais d'agence inclus, soit 56 000 € net vendeur et autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à cette vente.

6) Récupération des subventions versées à une association

Monsieur le Maire rappelle que l'association Judo Club de Varredes a cessé son activité sur la commune. Malgré de bonnes relations, il n'a pas été possible d'obtenir une continuité de cette association.

Il rappelle d'autre part que toute association qui reçoit une subvention est tenue de produire ses budgets et comptes à l'organisme qui lui a accordé la subvention. Malgré les courriers des 2 juillet 2024, 23 juillet 2024, 3 août 2024 et 12 août 2024 réclamant à l'association de produire ses budgets et comptes pour les exercices 2022 et 2023, aucun document n'a été fourni.

Considérant que les conditions d'attribution des subventions versées à l'association ne sont pas remplies, Monsieur le Maire propose de demander le remboursement des subventions versées, ainsi que les frais d'occupation des locaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander à l'association Judo Club de Varredes :

- la restitution des subventions versées, 300 euros pour l'année 2022 et 400 euros pour l'année 2023

9) Création d'un poste de rédacteur territorial (DE 2024 52)

Suite à la promotion interne d'un agent, Monsieur le Maire propose de créer un emploi de rédacteur territorial à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi permanent de rédacteur territorial, à raison de 35 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} janvier 2025

10) Affaires diverses

Madame DAOUST indique que la commission jeunesse est en cours de réflexion pour un projet destiné aux collégiens.

Monsieur VANDEVOORDE indique que :

- ~ les panneaux modifiant la vitesse et le stationnement sont installés (zone 30, arrêt minute, coussins berlinois...).
- ~ le Conseil Départemental a mandaté un organisme pour procéder à un abattage d'arbres le long du CD 405 en direction de Meaux, afin de sécuriser cet axe de circulation. Une réunion a eu lieu avec les propriétaires riverains.
- ~ de nouveaux columbariums sont installés au cimetière.
- ~ l'avancement des travaux d'extension de la mairie est satisfaisant.

Madame DA ROCHA ARAUJO indique que les décorations de Noël sont installées et que des sapins, situés dans différents endroits de la commune, sont à la disposition des habitants pour être décorés.

Monsieur GOBERT rend compte des différentes manifestations récentes et à venir :

- ~ la soirée théâtre du 7 décembre 2024 et l'arbre de Noël du 8 décembre 2024, organisés par le Comité des Fêtes, ont rencontré un franc succès.
- ~ la marche de Noël aura lieu le 13 décembre.
- ~ une conférence sur l'impressionnisme, organisée par Le Petit Gaulois, est programmée pour le 14 décembre.

Il indique qu'à la demande de plusieurs associations, l'organisation d'un forum des associations est à l'étude.

Monsieur EIMECKE interroge Monsieur le Maire sur l'avancement du projet de maison de santé. Monsieur le Maire lui indique qu'il consulte et qu'il est en attente d'un rendez-vous avec l'Agence Régionale de Santé.

Séance levée à 21 heures 40.